

# Rapport public Parcoursup session 2021

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Val de Seine - Architecture (9543)

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2021.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Val de Seine - Architecture (9543)	Jury par défaut	Tous les candidats	250	3124	451	497	16

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

La formation d'architecte repose sur des enseignements scientifiques, techniques, artistiques et littéraires, qui impliquent des connaissances et des compétences requérant :

- des aptitudes à appréhender la spatialité et un intérêt pour l'expression graphique ;
- l'envie de mettre en pratique les savoirs scientifiques ;
- le goût pour la création, l'invention, la fabrication, le projet ;
- un fort engagement et une capacité de travail individuelle, autonome, et collective ;
- l'ouverture d'esprit, la curiosité intellectuelle, le goût pour les questions sociales, environnementales, techniques et culturelles ;
- une bonne capacité d'expression orale et écrite en français et un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B1).

## Attendus locaux

Les candidats étrangers non francophones devront justifier d'un niveau de français le jour de l'inscription définitive, soit le DELF B2, DALF C1 ou TCF DAP (score global supérieur ou égal à 419 et supérieur ou égal à 12/20).

Pour plus d'informations : <http://www.paris-valdeseine.archi.fr/ecole/inscription.php>

## Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un brevet de technicien spécialité "collaborateur d'architecte", "Agencement" ou "Technicien d'étude du bâtiment. Option B : Assistant en Architecture"
- . Les candidats européens titulaires ou en préparation d'un équivalent européen du baccalauréat français

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le 1er cycle (6 semestres) conduit au **diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence**. Il conditionne l'entrée en 2ème cycle. Il est articulé autour du projet architectural et urbain enseigné dans son contexte et ses techniques de représentation. Il comprend des enseignements techniques liés à la construction et de sciences humaines et sociales liés à l'architecture ainsi que des langues vivantes. Les enseignements sont organisés en unités d'enseignement, valant 180 crédits européens et représentant 4200 heures dont 2200 heures encadrées. Il comprend 2 stages obligatoires.

Le 2ème cycle (4 semestres) conduit au **diplôme d'État d'architecte conférant le grade de master**. Les enseignements sont organisés en domaines d'études et comprennent, outre l'enseignement du projet d'architecture, des séminaires et des cours au choix. Il comprend un stage long et se conclut par la soutenance d'un mémoire et du projet de fin d'études.

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

La candidature donne d'abord lieu à un examen du dossier scolaire via un traitement initial algorithmique.

Celui-ci permet d'obtenir un classement en fonction de la moyenne des notes disponibles obtenues :

- notes obtenues aux E3C suivantes : enseignement scientifique (filière générale) ou mathématiques (filière technologique) ; histoire-géographie ; langue vivante 1 ; spécialité de Première non retenue en Terminale ;
- notes obtenues aux épreuves terminales du bac : français (coefficient 2) ; 2 enseignements de spécialité retenus en Terminale.

Toutes les spécialités seront prises en compte, l'école ne préconise pas de choix particulier parmi l'ensemble des spécialités proposées aux lycéens, que ce soit en filière générale ou techno.

Pour les candidats ayant déjà obtenu leur baccalauréat, c'est soit la moyenne aux épreuves du baccalauréat qui est retenue, soit la moyenne obtenue au cours d'une formation post-bac diplômante (reconnue par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche), la plus favorable étant retenue.

Ainsi, le classement initial donne lieu à un examen attentif des situations particulières du type reprise d'études, scolarité internationale, formation post-bac déjà engagée pour s'assurer qu'il convient de tenir compte des résultats obtenus au lycée, au bac ou après le bac.

Pour la rentrée 2021, les 900 candidats les mieux classés ont été convoqués à un entretien de motivation, organisé cette année pour la première fois, en raison du contexte sanitaire, en visioconférence.

Dans le cadre de l'examen des dossiers et concernant plus spécifiquement le projet de formation, une attention particulière est portée aux points suivants : motivation pour les études d'architecture, curiosité et ouverture d'esprit, originalité du parcours ou de la présentation permettant d'assurer la diversité des profils retenus, intérêt pour l'ENSAPVS.

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

Comme observé lors des précédentes années, la session Parcoursup 2021 présente de nombreux candidats curieux, ouverts d'esprit, engagés. On remarque dans les profils les plus prometteurs un intérêt et une attention pour le monde qui les entoure.

De nombreux candidats sont déjà titulaires du baccalauréat et ont mis à profit leur parcours post-bac pour confirmer leur souhait de poursuite d'études en architecture et améliorer leur candidature.

Sont appréciées les candidatures d'étudiants impliqués dans des activités culturelles, musicales ou associatives, qui donnent de la profondeur à leur motivation à poursuivre des études d'architecture.

Après le caractère exceptionnel de la session 2020, où les entretiens n'ayant pu être organisés, les candidatures avaient été examinées seulement sur le fondement du dossier, les candidats ont pu à nouveau exprimer leur motivation et leur projet d'études de vive voix, permettant à chacun et chacune de répondre aux questions des enseignants membres des comités d'audition et de faire valoir le bien-fondé de leur candidature. Sans surprise, ce sont les candidats qui ont pris le temps de mûrir leur projet d'études qui s'avèrent les plus convaincants lors cet entretien.

L'école souhaitant une diversité des profils de ses étudiants, il leur est conseillé, dans le cadre de la réforme du baccalauréat, d'opter pour des spécialités qui non seulement seront utiles dans leur future formation mais participeront aussi de leur aisance et de leur enthousiasme.

A l'inverse, les candidats n'ayant qu'une très vague idée de ce que seront les études, le parcours en ENSA et les pratiques professionnelles possibles d'un diplômé en architecture sont plus en difficulté pour démontrer leur motivation. L'école invite les candidats à se saisir de chaque opportunité de mieux appréhender ces dimensions, comme la visite de l'école lors des Portes Ouvertes, les échanges avec des étudiants, enseignants ou architectes.

L'ENSAPVS rappelle enfin que pour mettre toutes les chances de leur côté, les candidats devraient porter une attention particulière à fournir le plus d'informations pertinentes possible sur Parcoursup.

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Examen du dossier scolaire (Première-Terminale - Post-Bac le cas échéant)	Prise en compte des notes obtenues dans les matières essentielles	Classement fondé sur la moyenne des notes disponibles : notes obtenues aux E3C suivantes : enseignement scientifique (filière générale) ou mathématiques (filière technologique) ; histoire-géographie ; langue vivante 1 ; spécialité de Première non retenue en Terminale ; - notes obtenues aux épreuves terminales du bac : français (coefficient 2) ; 2 enseignements de spécialité retenus en Terminale. Candidats déjà titulaires du bac : est retenue soit la moyenne aux épreuves du baccalauréat soit la moyenne obtenue au cours d'une formation post-bac diplômante (reconnue par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) - la plus favorable	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Bonne capacité d'expression orale et écrite en français et une bonne culture générale	Orthographe - Vocabulaire - Qualité littéraire et argumentative	Résultats des épreuves anticipées de français. Examen des notes des E3C et épreuves terminales disponibles en français, histoire-géographie et LV1. Projet de formation. Entretien de motivation	Essentiel
	Aptitudes à appréhender la spatialité et intérêt pour l'expression graphique, base scientifique	Notes obtenues dans les matières scientifiques ; le cas échéant travaux présentés lors de l'entretien de motivation	Entretien de motivation, Projet de formation, examen des notes disponibles dans les E3C et épreuves terminales dans les enseignements scientifiques ou	Essentiel

			mathématiques	
Savoir-être	Capacités de travail	Capacité de travail individuelle, autonome et collective	Projet de formation. Entretien de motivation	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Ouverture d'esprit, curiosité intellectuelle, goût pour les questions sociales, environnementales, techniques et culturelles	Connaissances générales et/ou expériences personnelles	Projet de formation. Entretien de motivation	Essentiel
	Envie de mettre en pratique les savoirs scientifiques	Démonstration d'un goût ou d'une ouverture à l'égard des connaissances scientifiques	Projet de formation. Entretien de motivation	Essentiel
	Goût pour la création, l'invention, la fabrication, le projet	Démonstration d'une certaine créativité ou d'un souhait d'expérimentations	Projet de formation. Entretien de motivation	Essentiel
	Motivation pour les études d'architecture	Connaissances générales et/ou expériences personnelles en lien avec l'architecture	Projet de formation. Entretien de motivation	Essentiel
	Curiosité et ouverture d'esprit	Connaissances générales et/ou expériences personnelles	Projet de formation. Entretien de motivation	Essentiel
	Intérêt pour l'ENSAPVS	Démonstration d'un intérêt particulier pour l'établissement	Projet de formation. Entretien de motivation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Originalité du parcours ou de la présentation permettant d'assurer la diversité des profils retenus	Le cas échéant, formation post-bac, expériences extra-scolaires relatées par le candidat	Projet de formation Entretien de motivation	Très important

**Signature :**

Philippe BACH,  
Directeur de l'établissement Ecole Nationale Supérieure  
d'Architecture de Paris-Val de Seine